

*République Démocratique du Congo*



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

# COMMUNIQUE

## CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS ET DIRECTEURS D'ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ÉDITION 2025

Le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté informe le public qu'il organise, au niveau de ses Sous-Divisions, le concours de recrutement des enseignants et de promotion des directeurs d'écoles primaires publiques.

Ce concours constitue la première étape du processus de recrutement. Les candidats ayant satisfait aux conditions de réussite et s'étant classés en ordre utile sont retenus pour la suite du processus.

Les provinces concernées pour cette première vague sont : Kinshasa, Kongo Central, Kwilu, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami, Ituri, Sud Kivu et Nord Kivu.

### Inscription au Concours

**Période d'inscription : 27 février au 13 mars 2025**

L'inscription au concours est **GRATUITE** et se fait en ligne, sur:  
[www.concoursenseignants.minespt.gouv.cd](http://www.concoursenseignants.minespt.gouv.cd)

- Cliquez sur le type de concours auquel vous souhaitez vous inscrire et remplissez le formulaire. Choisissez le Régime de gestion (écoles non conventionnée ou écoles conventionnées) dans lequel vous voulez commencer votre carrière enseignante.
- Rassurez-vous qu'un numéro d'identification vous est attribué après enregistrement. Gardez soigneusement ce numéro.
- Téléchargez les documents demandés : Diplôme d'Etat et autres titres académiques ; Copie de la Pièce d'Identité (Carte d'Electeur, Passeport), CV et Lettre de Motivation.
- Les Candidats ayant choisi le Régime de gestion 'Ecoles non conventionnées', déposent leurs dossiers physiques au bureau de la Sous-Division.



*Kinshasa, le 22 FEV 2025*

**Transmis Copie pour Information à :**

- Son Excellence Madame le Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ;
- Son Excellence Monsieur le Vice-Ministre de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ;
- Monsieur l'Inspecteur Général de l'EDU-NC ;
- Monsieur le Directeur-Chef de Service des Ressources Humaines ;
- Monsieur le Directeur-Chef de Service de la DINACOPE.

**(Tous) à Kinshasa/Gombe.**

- Excellences Mesdames, Messieurs les Gouverneurs de Provinces (Tous) ;
- Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres Provinciaux en Charge de l'Education (Tous) ;
- Mesdames et Messieurs les Coordinateurs Nationaux des Etablissements conventionnés (Tous) ;
- Mesdames, et Messieurs les Coordinateurs Provinciaux des Etablissements Conventionnés (Tous).

**COMMUNIQUE DE SERVICE N°MINEDU-NC/SG/80/DRH/81/MK/0314/2025**

**Objet :** Report du lancement officiel de la campagne de recrutement des enseignants et de la promotion des directeurs d'écoles primaires publiques

**A Mesdames, Messieurs les Directeurs Provinciaux de l'EDU-NC**

- Kinshasa (Tous) ;
- Ituri (Tous) ;
- Kasai (Tous) ;
- Kasai-Central (Tous) ;
- Kasai-Oriental (Tous) ;
- Kongo-central (Tous) ;
- Kwilu (Tous) ;
- Lomami (Tous) ;
- Nord-Kivu (Tous) ;
- Sud- Kivu (Tous) ;

**Mesdames, Messieurs les Directeurs Provinciaux,**

Consécutivement à ma note d'instruction N°MINEDU-NC/SG/80/DRH/MK/0185/2025 du 06 février 2025, relative au lancement officiel de la campagne de recrutement des enseignants et promotion des directeurs d'écoles primaires publiques édition 2025 dans les 10 provinces de la zone PERSE, initialement prévu du 14 au 28 février 2025, est reporté et se tiendra désormais du 27 février au 13 mars 2025 pour des raisons techniques.

Pour ce faire, je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour informer toutes les parties prenantes et garantir le bon déroulement du processus à cette nouvelle période, qui aboutira au recrutement du personnel enseignant à travers le concours fondé essentiellement sur le mérite.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Directeurs Provinciaux, l'expression de mes sentiments patriotiques.

**Le Secrétaire Général a.i,**

**Mathieu MUKENGE BAKINA**

- Les Candidats ayant choisi le Régime de gestion 'Ecoles conventionnées', déposent leurs dossiers physiques au bureau de la Coordination sous provinciale, diocésaine, communautaire ou Conseillerie résidente.

### Information sur le concours

**Date :** 24 mars -01 avril 2025

**Lieu :** Voir les Bureaux des Sous-Divisions

**Publication des Résultats :** 11 avril 2025

### Le concours comprend deux parties :

<b>Concours Enseignant</b>	<b>Concours Directeur</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une épreuve écrite de rédaction française, psychologie, pédagogie, didactique et culture générale,</li> <li>• Une épreuve de pratique professionnelle : présentation d'une leçon devant un jury.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une épreuve écrite de psychologie, pédagogie, gestion d'un établissement scolaire et culture générale ;</li> <li>• Un entretien professionnel autour des compétences et connaissances suivantes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances en gestion pédagogique et financière d'un Etablissement d'enseignement ;</li> <li>- Compétences en Gestion des équipes ;</li> <li>- Compétences en Gestion du changement ;</li> <li>- Compétences en Communication effective ;</li> <li>- Compétences pour une Citoyenneté active ;</li> <li>- Connaissance en Droits de l'homme en général et Droits de l'enfant en particulier ;</li> </ul> </li> </ul>

L'épreuve écrite est éliminatoire. Le score minimum de réussite au concours écrit est de 60 points.

### Critères d'admission au concours

<b>Concours Enseignant</b>	<b>Concours Directeur</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre de nationalité congolaise ;</li> <li>• Avoir au minimum 18 ans et au maximum 35 ans d'âge ;</li> <li>• Détenir l'un des diplômes ci-après :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'Etat – Option pédagogie ;</li> <li>- Diplôme d'un Institut post secondaire de formation des maîtres ;</li> <li>- Diplôme d'un Institut Supérieur pédagogique ou d'une Université, faculté de sciences de l'éducation.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre de nationalité congolaise ;</li> <li>• Avoir un numéro d'identification DINACOPE ;</li> <li>• Avoir au moins 7 ans d'expérience continue d'enseignant dans l'enseignement primaire public ;</li> <li>• Etre âgé d'au moins 25 ans ;</li> <li>• Détenir l'un des diplômes ci-après :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'Etat – Option pédagogie ;</li> <li>- Diplôme d'un Institut post secondaire de formation des maîtres ;</li> <li>- Diplôme d'un Institut Supérieur pédagogique ou d'une Université, faculté de sciences de l'éducation.</li> </ul> </li> </ul>

### **La sélection des candidats**

Le score final est calculé selon le principe suivant :

<b>CONCOURS</b>	<b>PONDERATION</b>
Epreuve écrite	40%
Pratique professionnelle / Entretien Professionnel	60%
Score final	100%

***A compétence égale, la priorité est faite à la femme et/ou à la personne vivant avec handicap compatible avec le métier enseignant.***

***A compétence égale pour les personnes de même sexe, la priorité sera accordée au (à la) plus jeune candidat(e).***